



Commune de Barbuise

Heures d'ouverture au public
Lundi : 17h00 – 18h30
Mercredi : 13h30 – 18h30
Samedi : 09h30 – 11h30

Lundi 1^{er} avril 2024



Infos.....!

N° 220

Compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 28 mars 2024 à 20h30, salle de la mairie :

Présents : Mr BOYER Alain, Mr GRANGÉ Sylvain, Mr DHENIN Florian, Mr MARTHELEUR Arnaud, Mme COLSON Bénédicte, Mr LIARD Philippe, Mme TAUPIN Elodie, Mme PEROTTI Marie.

Excusés:

- ROUX Jean-Christophe, pouvoir à Monsieur Martheleur Arnaud,
- ROMEI Corinne, pouvoir à Monsieur DHENIN Florian,
- VIAL Stéphane, pouvoir à Madame PEROTTI Marie

Absent : Néant

Secrétaire de séance : Mme PEROTTI Marie.

1-Adoption des comptes rendu des 25 novembre 2023 et du 24 janvier 2024:

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres, adopte les comptes rendus des séances du 24 novembre 2023 et du 24 janvier 2024.

2-Zones d'accélération des énergies renouvelables:

En fonction des différentes particularités de la commune, le maire fait remarquer que la commune de Barbuise n'est pas adaptée à l'implantation d'éoliennes, **il propose donc :**

- ⇒ **Qu'aucune éolienne ne soit implantée sur le territoire de la commune de Barbuise,**
- ⇒ **Que chaque propriétaire immobilier puisse installer des panneaux photovoltaïques sur ses bâtiments et annexes,**
- ⇒ Que la commune de Barbuise, dans l'objectif de réduire sa facture énergétique, puisse **installer dans l'avenir des panneaux photovoltaïques** sur la salle polyvalente, le restaurant scolaire et les annexes, à l'exclusion de l'église, du bâtiment école/mairie et de l'ancien presbytère, réhabilité maternelle depuis 1995,
- ⇒ **De réserver un accueil favorable aux promoteurs de « fermes » ou de «parcs photovoltaïques »** qui souhaiteraient développer ce type d'énergie, qu'elle qu'en soit la forme, sur le finage de la commune à l'exclusion du périmètre identifié de la future réserve nationale naturelle et des zones Natura 2000,
- ⇒ **D'accueillir favorablement** les projets d'installation de batteries de stockage d'énergies renouvelables à proximité du poste électrique EDF dit « poste source de Barbuise » implanté sur la commune de Plessis-Barbuise, en respectant toutefois, une distance minimale de 500 m de l'église de la commune,
- ⇒ **De promouvoir tous les modes de chauffage individuels par aérothermie ou géothermie,** le Conseil Municipal n'ayant aucune information susceptible de guider sa réflexion pour des systèmes industriels et commerciaux utilisant ces procédés techniques,
- ⇒ **Que les unités de méthanisation** ne pourraient se concevoir qu'à proximité de la canalisation GRT Gaz dit « Arc de Dierrey »,
- ⇒ Dit qu'aucun site local n'est en capacité d'accueillir une unité de production d'énergie hydrau-électrique (débit de la NOXE et hauteur de chute insuffisante) pour une production industrielle et commerciale.

Le Conseil Municipal, après avoir :

- Entendu cet exposé,
- Pris connaissance du registre mis à la disposition du public du 12 au 27 mars 2024,
- Après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité (1 abstention), la délibération ci-dessus et mandate son maire pour :
- ⇒ **Transmettre** cette délibération aux services de l'Etat et enregistrer ces zones telles que définies ci-dessus dans la présente délibération sur le site dédié : <https://planification.climat-energie.gouv.fr/>,
- ⇒ **De tout mettre en œuvre** pour que, dans la limite du possible, ces décisions soient intégrées au Plan Lo-

cal d'Urbanisme en cours d'élaboration.

⇒

3 –Vote du compte de gestion 2023 :

Le Conseil Municipal, après avoir constaté que les résultats du compte de gestion, établi par le comptable de la collectivité, sont en **tous points identiques aux résultats du compte administratif** établi par l'ordonnateur (maire) vote à l'unanimité de ses membres, le compte de gestion 2023.

3-Vote du compte administratif 2023 :

Chap	Libellé	Dep. 2022	Votés 2023	Réalisations
11	Charges à caractère général	77 839,38	143 500,00	85 948,39
12	Charges de personnel	112 544,83	138 780,00	125 767,72
14	Atténuation de produits	6 027,00	6 301,00	6 284,00
65	Autres produits de gestion courante	46 425,09	53 850,00	48 350,00
Total dépenses du service		242 836,30	342 431,00	266 350,11
66	Charges financières	1 932,88	1 500,00	1 490,88
67	Charges exceptionnelles	-	500,00	-
22	Dépenses imprévues	-	-	-
Total des dépenses réelles		244 769,18	344 431,00	267 840,99
23	Virement à la section d'investissement	-	118 299,50	-
42	Opérat. d'ordre de transfert entre sections	1 903,00	7 404,00	-
Total des prélèvements vers investissement		1 903,00	125 703,50	6 164,00
Total des dépenses de fonctionnement		246 672,18	470 134,50	274 004,99

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du compte administratif 2023, tel que présenté ci-dessous

Chap .	Libellé	Réal. 2022	vote 2023	Réalisations
00002	Excédent de fonctionnement reporté	137 079,28	204 695,46	204 695,46
13	Atténuation de charges	1 710,74	1 500,00	775,92
70	Produits de gestion courante	33 712,10	42 300,00	44 889,93
73	Impôts locaux	189 871,81	187 497,00	201 016,51
74	Dotations subventions	74 825,01	83 625,00	89 778,83
75	Autres produits de gestion courante	15 614,17	10 000,00	19 078,30
Totaux gestion des services année 2023		315 733,83	324 922,00	355 539,49
76	Produits financiers	1,95	-	2,70
77	Produits d'exceptionnels	-	4 696,00	5 368,88
42	Opérations de transferts entre section	-	-	-
Totaux recettes sur exercice 2023		315 735,78	329 618,00	360 911,07
Totaux des recettes avec reprises des excédents		452 815,06	534 313,46	565 606,53

et après en avoir délibéré, vote sous la présidence de Monsieur GRANGÉ Sylvain, 1er maire- adjoint, en dehors de la

	Réalisations. 2022	Vote 2023	Réalisations 2023
Dépenses de fonctionnement	248 119,60	470 134,50	274 004,99
Recettes de fonctionnement /exercice	315 735,78	337 020,00	360 911,07
Recettes de fonct. avec reprise excédents	452 815,06	541 715,46	565 606,53
Résultat de l'exercice	67 616,18	- 133 114,50	86 906,08
Résultat global	204 695,46	71 580,96	291 601,54

présence du maire comme l'exige le CGCT, à l'unanimité des membres présents, le compte administratif 2023.

20015 Plan local d'urbanisme		Prévisions		Réalizations		Restes à réaliser	
Art.	Libellé	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
202	Frais d'études	6 680,00	-	-	-	6 680,00	-
Totaux		6 680,00	-	-	-	6 680,00	-
2021-01 Rempl. candélabre		Prévisions		Réalizations		Restes à réaliser	
Art.	Libellé	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
204	Réseaux d'électrification	800,00	-	686,41	-	113,59	-
Totaux		800,00	-	686,41	-	113,59	-

2021-09 Restauration scolaire		Prévisions		Réalizations		Restes à réaliser	
Art.	Libellé	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
2131	Construction bâtiment public	360 000,00		277 209,00		82 791,00	
2184	Mobilier	5 000,00		-		5 000,00	
2188	Equiperment de cuisine	23 500,00		-		23 500,00	
1321	Subvention Etat DGF		43 700,00		13 110,00		30 590,00
1322	Subvention Région Grand EST		40 340,00		30 624,84		9 715,16
1323	Subvention Département 10		48 070,00		14 421,00		33 649,00
1325-1	Fond de c.c. C.C. du Nogentais		50 260,00		-		50 260,00
Totaux		388 500,00	182 370,00	277 209,00	58 155,84	111 291,00	124 214,16

2023-01 Jeu école maternelle		Prévisions		Réalizations		Restes à réaliser	
Art.	Libellés	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
2188	Autres immob.	6 000,00	-	-	-	6 000,00	
Totaux		6 000,00	-	-	-	6 000,00	

2023-02 Matériel informatique		Prévisions		Réalizations		Restes à réaliser	
Art	Libellé	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
2183	Matériel informatique	3 500,00	-	382,80	-	3 117,20	
2051	Logiciels	3 500,00	-	-	-	3 500,00	
Totaux		7 000,00	-	382,80	-	6 617,20	

2023-03 Amén. carr. CD40 CD52		Prévisions		Réalizations		Restes à réaliser	
Art.	Libellé	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
2151	Réseau de voirie	8 000,00	-	7 860,00	-	140,00	
Totaux		8 000,00	-	7 860,00	-	140,00	

Aménagement forêt communale		Prévisions		Réalizations		Restes à réaliser	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
212		-		1 611,00		1 611,00	
Totaux		-	-	1 611,00	-	1 611,00	0

2023-04 Tondeuse auto-tractée		Prévisions		Réalizations		Restes à réaliser	
Art.	Libellé	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
2188	Immob. corporelles Autres	1 000,00	-	-	-	1 000,00	
Totaux		1 000,00	-	-	-	1 000,00	

opérations d'investissement -RECAP		Prévisions		Prévisions		Restes à réaliser	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Dépenses non affectées aux opérations		417 981,00	182 370,00	287 749,21	58 155,84	130 230,79	124 214,16
Totaux		417 981,00	182 370,00	287 749,21	58 155,84	130 230,79	124 214,16

16 Emprunt dettes et assimilés		Prévisions		Réalizations		Restes à réaliser	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
1641	Emprunt (salle polyvalente)	12 200,00		12 159,24		40,76	

Total des dépenses réelles 2023		Prévisions		Prévisions		Restes	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Totaux		430 180,00	-	299 908,45	-	130 271,55	-
D01	Report Déficit année N-1	-	-	-	-	-	-
Montant dépenses investiss. 2023		430 180,00	-	299 908,45	-	130 271,55	-

Recettes non affectées aux opérations		Prévisions		Réalizations		Restes	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
10 Immobilisations corporelles			6 800,00		5 326,83		1 473,17
10222	FCTVA Année N-1		6 200,00		5 326,83		873,17
10223	Taxe d'aménagement		600,00		0		600,00
1068	Excédent de fonction capitalisé		-		-		-
Total des recettes d'investissement exercice 2023			6 800,00		5 326,83		1 473,17
Récapitulatif			189 170,00		63 482,67		125 687,33

Dépenses de fonctionnement :

Recettes opérations d'ordre et de transfert		Prévisions		Réalizations		Restes	
21	Virement de la section de fonct.		118 299,50	-			118 299,50
40	Opérat. d'ordre de transfert		2 708,00	6 164,00			3 456,00
2804182	Réseau électrique		2 701,00	-			2 701,00
281531	Réseau d'eau		7,00	-			7,00
Total des opérations de transfert			121 007,50	6 164,00			114 843,50

Report excédent d'investissement		Prévisions		Réalizations		Restes	
Report excédent fin 2022			120 102,50	120 102,50			-

Montant Total des recettes de la section d'investissement B.P. 2023		Prévisions		Réalizations		Restes	
			430 280,00	189 749,17			240 530,83

Vue consolidée de la section d'investissement	Prévisions		Réalizations	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Dépenses investissement année 2023	430 180,00		299 908,45	
Report déficit investissement N-1	-			
Montant total dépenses	430 180,00		299 908,45	
Recettes investissement année 2023		310 177,50		69 646,67
Report excédent investissement N-1		120 102,50		120 102,50
Montant total recettes		430 280,00		189 749,17

Vue consolidée compte administratif 2023

	Prévisions		Réalizations	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Dépenses investissement année 2023	430 180,00		299 908,45	
Report déficit investissement N-1	-		0	
Montant total dépenses	430 180,00		299 908,45	
Recettes investissement année 2023		310 077,50		69 646,67
Report excédent investissement N-1		120 102,50		120 102,50
Montant total recettes		430 280,00		189 749,17
Dépenses de fonctionnement	470 134,50		274 004,99	
Recettes de fonctionnement /exercice		337 020,00		360 911,07
Excédent au 31 décembre 2022		204 695,46		204 695,46
Recettes totales 2023		541 715,46		565 606,53
Dépenses totales sur exercices 2023	900 314,50	971 995,46	573 913,44	755 355,70
Excédent fin 2023				181 442,26

Recettes de fonctionnement :

Bilan de la section de fonctionnement exercice 2023

Opérations d'investissement :

4 –Affectation des résultats 2023 au budget 2024.

Le Conseil Municipal, après avoir constaté que :

- La section de fonctionnement présente un excédent de : 291 601.54 €,
- La section d'investissement un déficit de 110 159.26 €,
- Que cette même section d'investissement comporte des restes à réaliser
 - ◊ En recettes de 124 214.16 €,
 - ◊ En dépenses de 116 180.00 €.
 - ◊ Soit un besoin de financement de 102 125.12 €

Décide, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, d'affecter

- En recettes d'investissement, Au compte 1068, « excédent de fonctionnement capitalisé » : **102 125.12 €**
- En recettes de fonctionnement, à la ligne 001 « excédent de fonctionnement reporté » : **189 476.42 €**
- Confirme le report, en dépenses d'investissement, de la somme de **110 159.28 €** à la ligne 001 « solde d'exécution reporté »

Années	Objet	Organ.	Durée en années	Taux	Dettes à l'origine	Dettes au 31/12/2019	Annuité		
							Capital	Intérêts	TOTALE
2011 fin le 04/2026	Salle Polyval.	CRCA	15	3,72%	173 000,00	29 331,85	12 617,90	1 032,22	13 650,12
TOTAUX						29 331,85	12 617,90	1 032,22	13 650,12

5-Etat de la dette.

Suite à la présentation par le maire, le Conseil Municipal prend acte de la dette de la commune qui s'établit

Libellé taxes	Base 2023	Taux 2023=2024	Taux maxi	Bases 2024	Produits 2024
Taxe foncière sur le bâti -TFB	326 359	35,46%	110,54%	338 400	119 997
Taxe foncière sur le non bâti - TFNB	93 005	15,52%	126,04%	96 800	15 023
Taxe d'habitation - TH	42 036	16,70%	62,32%	37 200	6 213
Cotisation foncière es entreprises- CFE	33 705	17,27%	52,45%	36 300	6 269
				Total	147 502

comme suit :

6- Fiscalité 2024:

Sur proposition du maire, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité de ses membres **de reconduire pour 2024 les taux d'imposition votés en 2023**. Ces taux appliqués aux bases d'imposition notifiées par les services fiscaux donneront les produits suivants pour 2024 :

7-Amortissement fond de concours du SDEA (Syndicat d'Energie du Département de l'Aube) pour le remplacement du candélabre :

Le Conseil Municipal, sur proposition du maire, décide, à l'unanimité de ses membres, d'amortir la somme de 686.41 € destinée au remplacement d'un candélabre, sur 10 ans à compter de la date de mandatement soit le 08 dec. 2023.

8 - Réhabilitation de l'éclairage public:

Le maire informe le Conseil Municipal que :

- Les opérations de maintenance préventive de l'ensemble des luminaires de la commune sont prévues pour cette année pour un coût de **9 630.00 €**, payables en 9 fractions.
- Le SDEA (Syndicat Départemental d'Energie) se propose de sursoir à cette maintenance si la commune prenait la décision de remplacer tous les luminaires actuels par un éclairage LED.
- Le SDEA se propose de remplacer :
 - ◊ Les 107 foyers lumineux par des LED
 - ◊ Les 6 horloges astronomiques existantes,
 - ◊ De moderniser les différents postes de commandes.

Pour un montant total de 45 400.00 € H.T., pris en charge à 50% par le SDEA, soit une contribution pour la commune de **22 700.00 €** (la T.V.A. étant prise en charge par le SDEA).


Le maire précise en outre que la puissance totale du réseau d'éclairage public passerait de 11 418 W à 5 220 W générant une réelle économie d'énergie électrique, et permettant une durée d'éclairage plus importante, donc un meilleur service rendu à l'ensemble des habitants.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu cet exposé, pris connaissance des différents documents mis à sa disposition, **accepte**, à l'unanimité de ses membres, la proposition du SDEA pour la réhabilitation de l'ensemble du réseau d'éclairage public, **dit** que le budget nécessaire à cette opération sera inscrit en section d'investissement au budget primitif 2024 et **mandate** son maire pour faire effectuer ces travaux.

9- Projet du budget primitif pour 2024.

Le maire remet à chaque conseiller municipal un projet de budget primitif 2024, comprenant notamment :

- Les différentes opérations d'investissement qu'il se propose d'inscrire au budget 2024,(opérations nouvelles et opérations repor-
- Les recettes de la section de fonctionnement,

Le maire,

 Alain Boyer

pri-
tées)